

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2019

Prix

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'hôtelier lors du séjour et la taxe de séjour. Les prix mentionnés sur le site sont susceptibles de modifications sans préavis et seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

Conditions de réservation:

Selon un usage constant dans l'hôtellerie, toute réservation se confirme par le versement d'arrhes, constituant un moyen de dédit (art.1590 du Code Civil). Il est à noter que la réservation reste sous réserve de réception des arrhes dans les délais accordés par l'hôtel lors de la réservation.

Pour le séjour d'une nuit, le montant demandé correspond au **montant de la nuitée**.

Pour plusieurs nuits ou plusieurs chambres un montant de 30% du montant total du séjour sera demandé, soit par chèque bancaire à l'ordre de l'Hôtel du Golf de Digne soit par prélèvement de la carte bancaire du client qui fournira un numéro de carte bancaire avec la date d'expiration et les trois derniers chiffres au dos de la carte. Les sommes versées à titre d'arrhes seront déduites de la facturation. Le solde sera à régler intégralement sur place par le client auprès de l'hôtelier.

Il est aimablement demandé de prévenir l'hôtel en cas d'arrivée tardive (après fermeture de l'accueil).

Conditions d'annulation :

Pour annuler une réservation, le client est invité à contacter l'hôtel du GOLF soit par mail, téléphone ou courrier. Aucune annulation par télécopie n'est recevable.

L'annulation d'une réservation demandée par le client ne sera effective qu'après l'envoi par email ou par courrier au client par l'Hôtel du Golf d'une confirmation d'annulation.

La date de réception de la demande d'annulation (par mail, courrier, téléphone) sera la date retenue pour l'annulation.



A plus de 21 jours de l'arrivée :

Les arrhes sont remboursables pour toute annulation confirmée par écrit, survenant à plus de 21 jours de la date du début du séjour et cela quel qu'en soit le motif.

Moins de 21 jours à 24H de la date d'arrivée :

Les arrhes seront conservées et à valoir sur un prochain séjour dans l'année civile. Au-delà les arrhes versées seront perdus.

Moins de 24h :

La réservation devient un « no-show » (prestation commandée non annulée ou annulée à moins de 24h de l'arrivée), l'intégralité du montant total du séjour vous sera alors demandée.

Si les arrhes ont été versées par chèque, le solde de la facture sera adressé par courrier recommandé aux clients ayant émis le chèque. Si les arrhes ont été encaissées par prélèvement à distance (vad) avec numéro de carte bancaire, le solde du séjour sera prélevé sur le même numéro de carte bancaire.

Dans le cas d'une annulation pour **force majeure** (cyclone, route coupée, etc...) **seul le report de la réservation sera possible dans l'année civile**. Aucun remboursement des arrhes ne sera possible.

Aucun remboursement n'est prévu en cas de départ du Client avant la fin de son séjour, et ceci quelle qu'en soit la cause.

Divers

Toute dégradation constatée dans les chambres ou dans les parties communes de l'hôtel, sera facturée sur la base du remplacement ou de la remise en état du ou des biens dégradés ainsi que la perte d'exploitation occasionnée.

